

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 8 août 2022 à 19h30. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Sarah Larochelle et Mélissa Perreault ainsi que messieurs Pierre Bellavance et Stephan Simoneau tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Mario Beauchesne.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / greffier-trésorier.

8 citoyens et citoyennes assistent à la séance.

MOT DE BIENVENUE

202208-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé madame Sarah Larochelle
et résolu à l'unanimité
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé tout en laissant l'item « DIVERS » ouvert.

202208-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2022

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau
et unanimement résolu
que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 soit adopté.

CORRESPONDANCES

- **MAMH :** Lettre – Compensation tenant lieu de taxes : 15 747.00\$
- **Desjardins** Ristourne : 459.51\$
- **ARC :** Cotisation impôt 2021 : 0.00\$
- **Revenu Qb :** Cotisation impôt 2021 : 0.00\$
- **MFFP :** Projet de capture de coyotes sur le territoire de la municipalité
- **MRC :** Adoption – Règlement 22-04 Modifiant la politique de gestion contractuelle
- **MAMH :** Guide sur le développement d'une politique d'acquisition responsable

AFFAIRES COURANTES

202208-003 ENTREPRISES QB : Service PerLE

Il est proposé par madame Sarah Larochelle
et unanimement résolu
d'inscrire la Municipalité au service PerLE d'entreprise Québec.

202208-004 BORNES DE RECHARGE : Demande de subvention pour 6 bornes (2 au BM, 2 aux loisirs et 2 à la biblio)

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau
et unanimement résolu
de faire une demande au programme 4500 bornes pour 3 bornes de recharge doubles pour le bureau municipal, le Pavillon des loisirs et à la bibliothèque.

AINÉS, CULTURE, FAMILLES ET LOISIRS

- **Fête des voisins :** 28 août 2022 au pavillon des loisirs

202208-005 BIBLIOTHÈQUE : Achat d'une boîte à clés programmable

Il est proposé par madame Mélissa Perreault
et unanimement résolu
de faire l'achat d'une boîte à clés programmable pour la bibliothèque.

202208-006 PAVILLON DES LOISIRS : Isolation des bouts de toit :

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et unanimement résolu d'accepter la proposition de construction Sogesco pour replacer l'isolant en place avec la laine existante aux extrémités du toit sur 166m au montant de 4 978.42\$ taxes incluses et fournir les photos avant et après.

FÉLICITATIONS / REMERCIEMENT

Aucun point durant cette séance

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point durant cette séance

TRAVAUX PUBLICS

- **Transporteur en vrac :** Demande d'accès aux documents
- **MTQ :** PAVL – Amélioration - Aide financière : 15 000 \$ sur 3 ans
- **MTQ :** PAVL – Amélioration - Aide financière : 6 095 \$ sur 3 ans
- **MTQ :** Intersection route 132 et Salomon-Gagné

202208-007 DÉBITMÈTRE : Offre de service vérification des débitmètres 2022 : Nordikeau : 2 200.00 \$

Il est proposé par madame Sarah Larochelle et unanimement résolu d'accepter l'offre de Nordikeau pour la calibration des débitmètres.

202208-008 VÊTEMENTS DES EMPLOYÉS : Remboursement sur présentation de la facture

Il est proposé par madame Mélissa Perreault et unanimement résolu de rembourser les vêtements des employés sur présentation de factures.

URBANISME

- **MRC :** Adoption – 1^{er} projet Règlement 22-02 – Schéma d'aménagement et de développement révisé (3^e génération)
- **CPTAQ :** Décision dossier du cadastre 3 869 246-P

202208-009 DEMANDE : Changement au règlement de zonage - Bâtiment accessoire en cour avant

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Hélène Cimon a fait l'acquisition d'un chalet où il y a un bâtiment accessoire en cour avant ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage ne permet pas les bâtiments accessoires en cour avant ;

CONSIDÉRANT QUE madame Cimon demande de modifier le règlement de zonage ;

CONSIDÉRANT QUE la demande pourrait être acceptée en dérogation mineure ;

Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau et unanimement résolu de ne pas modifier le règlement et de recommander à madame Cimon de faire une demande de dérogation mineure.

202208-010 CPTAQ : Demande cadastre 3 869 919

Il est proposé par madame Mélissa Perreault et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Fabien déclare que la demande à la CPTAQ est conforme a ses règlements et est recommandée.

202208-011 NOUVEAU SCHÉMA : Ajouter le Pavillon des loisirs sur la carte MEP 33

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et unanimement résolu de demander au service d'urbanisme d'ajouter le Pavillon des loisirs à la carte MEP 33 du nouveau schéma d'aménagement et de développement révisé (3^e génération).

- 202208-012** **DENIS BÉLANGER : Intention de faire appel du jugement de la cour municipale**
- CONSIDÉRANT QUE** M. Denis Bélanger a été déclaré coupable par la cour municipale sur 2 constats envoyés par la Municipalité ;
- CONSIDÉRANT QUE** M. Denis Bélanger déclare vouloir porter la décision en appel ;
- CONSIDÉRANT QUE** qu'une offre de règlement à l'amiable a été faite par M. Bélanger;
- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité ne désire pas prolonger inutilement les procédures ;
- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire s'assurer de la conformité du bâtiment ;
- Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau
et unanimement résolu
d'accepter de rembourser le montant des amendes à condition de permettre l'accès aux employés :
- de la municipalité de Saint-Fabien,
 - du Service d'évaluation de la ville de Rimouski,
 - de la MRC de Rimouski-Neigette,
 - du Service incendie,
 - de la RBQ
 - et de la CCQ
- et de prouver que tout est conforme en fournissant les rapports ou en donnant l'autorisation d'avoir accès ceux-ci.
- Le remboursement se fera dans les 30 jours suivant la réception des documents.
- COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2022**
- **Salaires employés :** 26 379.93 \$ (4 semaines)
- 202208-013** **ADOPTION DES COMPTES COURANTS DE JUILLET 2022**
- Il est proposé par madame Sarah Larochelle
et résolu à l'unanimité
que les comptes du mois de juillet 2022 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 170 569.67\$ soient approuvés. Ladite liste comprend vingt-quatre (24) paiements par virement et douze (12) chèques numérotés de 7964 à 7975.
- 202208-014** **ADOPTION DES COMPTES DU PROJET DU HAUT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE JUILLET 2022**
- Il est proposé par madame Mélissa Perreault
et résolu à l'unanimité
que les comptes du projet du haut de la bibliothèque du mois de juillet 2022 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 8 935.86\$ soient approuvés. Ladite liste comprend un (1) paiement par virement.
- 202208-015** **ADOPTION DES DU PROJET D'AIDE ALIMENTAIRE DE JUILLET 2022**
- Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance
et résolu à l'unanimité
que les comptes du projet d'aide alimentaire du mois de juillet 2022 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 4 270.76\$ soient approuvés. Ladite liste comprend les deux (2) chèques numéro 7976 et 7977.
- 202208-016** **ADOPTION DES COMPTES DU PROJET DE RÉFECTION DE LA ROUTE LADRIÈRE DE JUILLET 2022**
- Il est proposé par monsieur Stephan Simoneau
et résolu à l'unanimité
que les comptes du projet de réfection de la route Ladière du mois de juillet 2022 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 1 450 713.89\$ soient approuvés. Ladite liste comprend un (1) paiement par virement et deux (2) chèques numéro 7963 et 7978.

202208-017 **ADOPTION DES COMPTES DU PROJET DE RÉFECTION DU VIEUX THÉÂTRE DE JUILLET 2022**

Il est proposé par madame Sarah Larochelle et résolu à l'unanimité que les comptes du projet de réfection du Vieux Théâtre du mois de juillet 2022 dont la liste est conservée aux archives sous le numéro 3-19 au montant de 11 152.58\$ soient approuvés. Ladite liste comprend le chèque numéro 7979.

DIVERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

202208-018 **ROUTE LADRIÈRE : DEMANDE SQ**

CONSIDÉRANT QUE la route Ladrière a été refaite de St-Eugène à St-Fabien ;
CONSIDÉRANT QUE la vitesse était déjà un problème avant les travaux ;
CONSIDÉRANT QUE la condition de la chaussée permettra d'augmenter la vitesse ;
CONSIDÉRANT QUE des résidences se situent sur cette route et que la visibilité est réduite dans certains secteurs ;

Il est proposé par monsieur Stéphan Simoneau et résolu à l'unanimité de demander à la sureté du Québec d'augmenter la surveillance de la vitesse sur la route Ladrière.

CERTIFICATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS

Je soussigné, Yves Galbrand, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité de Saint-Fabien dispose des fonds suffisants pour pourvoir aux paiements desdits comptes.

APPROBATION DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je soussigné, monsieur Mario Beauchesne, maire de la municipalité de St-Fabien, approuve par ma signature chacune des résolutions au procès-verbal.

202208-019 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Pierre Bellavance et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h22.

Maire

Directeur général / Greffier-trésorier

